

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARUTION DU GUIDE RÉPUBLICAIN : UN NOUVEAU MAILLON POUR TRANSMETTRE ET FAIRE VIVRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Vendredi 3 septembre 2021

Le principe de laïcité est au cœur des valeurs de la République et au fondement du système éducatif français. Avec la liberté, l'égalité et la fraternité, la laïcité permet de faire de l'École un lieu préservé de tout prosélytisme idéologique, économique et religieux. La transmission de ces principes républicains est au cœur des missions de l'École et l'ensemble des personnels des écoles et des établissements y participe.

Le ministère déploie différentes ressources au niveau national et académique pour faire vivre ces valeurs de la maternelle au lycée. En cette rentrée scolaire, un guide républicain va ainsi être diffusé dans toutes les écoles et dans tous les établissements scolaires pour transmettre et partager les valeurs de la République à l'École.

Parution et diffusion du Guide républicain

En cette rentrée 2021, toutes les écoles et tous les établissements de France vont également recevoir [le Guide républicain](#), un coffret composé de *L'Idée républicaine*, recueil de textes fondamentaux en la matière, ainsi que de la somme pédagogique *La République à l'école* pour chaque discipline de l'école au lycée, complétés par la 4^e édition du [vademecum La Laïcité à l'École](#), un ensemble de fiches pratiques permettant de savoir comment appréhender et réagir face à des situations d'atteinte à la laïcité. Cet ensemble de documents de référence permettra aux équipes pédagogiques et éducatives de s'approprier, d'enseigner, de défendre et de faire vivre, à l'échelle de l'école ou de l'établissement, les valeurs qui fondent notre pacte républicain.

Ce coffret sera complété d'un guide **Respecter autrui à l'école élémentaire**, à destination des professeurs des écoles et des formateurs, qui sera publié d'ici à la fin de l'année. Ce guide les accompagnera dans cet enseignement fondamental qui concourt à faire des élèves de futurs citoyens conscients de leurs droits et de leurs obligations vis-à-vis de leurs pairs, des adultes qui les entourent et, plus largement, de la société dans laquelle ils vivent.

Une campagne nationale de communication

De récentes études ont montré que les jeunes générations ont une vision abstraite et lointaine de la laïcité, limitée principalement à la neutralité de l'État. Le ministère a donc lancé le 30 août dernier une campagne nationale de communication pour montrer que la laïcité se traduit concrètement dans leur vie quotidienne, en cours et à l'École. Dans l'espace scolaire, chaque élève a donc sa place et bénéficie des mêmes apprentissages et des mêmes activités. Chacun peut acquérir progressivement son autonomie d'action et de pensée, sa liberté d'opinion nourrie par le savoir, afin de devenir une citoyenne ou un citoyen à part entière. La laïcité et les valeurs de République garantissent cette ambition, dans le cadre d'un respect mutuel et d'un climat apaisé.

La campagne « **C'est ça la laïcité** » sera déployée tout le mois de septembre par affichage, sur internet et sur les réseaux sociaux, ainsi que dans les écoles et les établissements scolaires.

Elle présente une [série de 8 affiches](#) qui s'adressent en priorité aux élèves et plus largement, dans sa déclinaison pédagogique, à la communauté éducative.

Ces affiches s'accompagnent toutes de ressources pédagogiques, accessibles par le QR code de l'affiche et sur le site du ministère. Pour chaque message, des contenus explicatifs d'accompagnement sont ainsi mis en ligne sur le site education.gouv.fr. L'intérêt de cette démarche de communication est de susciter des échanges, adaptés à chaque niveau scolaire, pour permettre de nourrir la compréhension de la laïcité au sein de l'École de la République, tout au long de l'année scolaire.

Un plan de formation ambitieux de tous les personnels

Le 15 juillet 2021 a été installé le Comité interministériel de la laïcité, au sein duquel le ministère est amené à jouer un rôle moteur, compte tenu de l'objectif de former tous les agents publics à la laïcité et aux valeurs de la République.

Pour les personnels de l'éducation nationale, cet objectif prend la forme d'un plan de formation lancé dès la rentrée, qui se déploiera sur les quatre prochaines années. Fondé sur les [recommandations du rapport remis au ministre par Jean-Pierre Obin](#), ce plan concerne à la fois la formation initiale et la formation continue.

La formation à la laïcité et aux valeurs de la République sera par ailleurs réaffirmée comme une priorité du schéma directeur de la formation continue des personnels de l'éducation nationale 2022-2025, qui sera publié à la fin de l'année 2021.

Désormais, tous les personnels peuvent aussi se former aux valeurs de la République en suivant le parcours national « Faire vivre les valeurs de la République », accessible sur la plateforme M@gistère depuis mars 2021, qui propose une solide mise à niveau en deux heures et des approfondissements en quatre heures pour les professeurs. Depuis sa mise en ligne, ce parcours a été suivi par plus de 1 500 personnes.

Institution d'un « carré régalien » dans chaque rectorat

Dans chaque rectorat, une organisation des ressources est mise en place sous l'appellation de « carré régalien » pour améliorer la réponse publique dans quatre domaines stratégiques : protection et promotion des valeurs de la République, lutte contre les communautarismes, lutte contre les violences scolaires et lutte contre le harcèlement/cyberharcèlement. Dans chacun de ces domaines, une équipe dédiée assurera un suivi attentif des signalements et apportera une réponse rapide à toute amorce de conflit.

Un engagement continu et fort depuis la rentrée 2017

Installées dans toutes les académies depuis 2017, les équipes Valeurs de la République apportent l'aide et le soutien nécessaires aux équipes éducatives pour faire respecter le principe de laïcité à l'école. Ces équipes forment les personnels et interviennent régulièrement aux côtés des professeurs et des chefs d'établissement qui peuvent se trouver confrontés à des atteintes aux principes de la laïcité. Les équipes Valeurs de la République répondent ainsi aux signalements effectués par les directeurs d'écoles et les chefs d'établissement. Les personnels peuvent, quant à eux, effectuer une saisine via la [plateforme de signalement](#).

Le Conseil des sages de la laïcité

Installé en 2018 et composé de professeurs, inspecteurs généraux, juristes, sociologues, politologues et spécialistes de l'histoire des religions, le [Conseil des sages](#), actuellement présidé par Dominique Schnapper, a pour vocation de "préciser la position de l'institution scolaire en matière de laïcité et de faits religieux". Par son expertise, il exerce une mission de conseil quant aux méthodes et aux pédagogies et se situe au plus près des préoccupations pratiques des personnels de l'éducation nationale. Il exerce une veille en actualisant un état des lieux de la laïcité à l'école, grâce en particulier à des auditions régulières d'enseignants et chercheurs. Il élabore des documents et rédige des avis à l'attention du ministre. Ses membres participent régulièrement aux actions de formation nationales et académiques.

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse
et des Sports

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

https://twitter.com/Education_Gouv

